



Procès-verbal de la rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec tenue le 21 février 2017 au restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré, 19h00.

Étaient présents :	
Christian Blouin	Conseiller à la Ville de Beaupré
Denis Lachance	Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement
Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
Jean-Marie Martineau	Citoyen de Saint-Joachim
Luce Bergeron	Représentante de la CMQ
Majella Pichette	Représentant de la MRC Côte-de-Beaupré
Mario Godbout	Conseiller de Saint-Joachim
Pierre Dion	Président, représentant des citoyens MRC Côte-de-Beaupré
Reynald Cormier	Conseiller de Saint-Tite-des-Caps
Richard Simoneau	Ville de Québec – Service de l'eau et de l'environnement
Robert Caron	Représentant des citoyens de Saint-Tite-des-Caps
Stéphane Schaal	Secrétariat
Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'eau et de l'environnement
Étaient absents :	
-	Santé publique
Léopold Michel	Conseiller de Saint-Ferréol-les-Neiges
Marc Dubeau	Représentant de la MRC
Michel Simard	Représentant des citoyens de Saint-Ferréol
Steeve Verret	Élu de la Ville de Québec

Points à l'ordre du jour de la rencontre du 21 février 2017

1. Mot de bienvenue	Président	
2. Adoption de l'ordre du jour	Président	
3. Adoption du compte-rendu du 29 novembre 2016 et suivis : a. Carte de remerciement à M. Serge Simard b. Vérifier dans le document « <i>Statuts et fonctionnement du CVLEVQ</i> » si la présence de la DSP aux rencontres du Comité est obligatoire et statutaire c. Nouvel organigramme de la Ville de Québec	Comité	
4. Suivi environnemental a. Rapport de suivi environnemental – 2016	Représentant(e) de la Ville de Québec	
5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ	Représentant(e) de la Ville de Québec	
6. Bilan financier	Secrétariat	
7. Dates et contenu de la prochaine rencontre	Président	
8. Publication Journal L'Autre Voix	Comité	
9. Divers	Comité	
10. Fin de la rencontre	Président	

<p>1 - Mot de bienvenue (Président)</p> <p>Début de la rencontre : 19h00</p> <p>Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité.</p>	<p>Actions/Suivis à faire</p>
<p>2 - Adoption de l'ordre du jour du 21 février 2017 (Président)</p> <p>Lecture par le Président de l'ordre du jour du 21 février 2017</p> <p>Modifications apportées à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inverser les points 4 (suivi environnemental) et 5 (suivi des opérations) dans l'ordre de présentation <p>Ajout dans la section <i>Divers</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organigramme de la Ville de Québec • Publication <i>L'Autre Voix</i> – soumission • Mise à jour du site internet – soumission 	
<p>Résolution CVLE 2017-02-21 # 1 – L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Christian Blouin, appuyée par Mario Godbout</p>	
<p>3 - Adoption du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2016 et suivis</p> <p>Le secrétariat fait la lecture des suivis :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. <i>Carte de remerciement Serge Simard</i> b. <i>Vérifier dans le document «Statuts et fonctionnement du CVLEVQ» si la présence de la DSP aux rencontres du Comité est obligatoire et statutaire</i> c. <i>Déposer sur le site internet du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement la présentation sur la valorisation des balayures de rue.</i> d. <i>Effectuer un suivi auprès du représentant de la Ville responsable du suivi des opérations du LEVQ.</i> e. <i>Mettre le plan de travail 2017 à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</i> f. <i>Ajouter au plan de travail l'action concernant la présence lors des campagnes de nettoyages d'un membre du Comité de vigilance à titre d'observateur.</i> g. <i>Inclure dans le canevas du compte-rendu une section réservée aux publications dans le journal l'Autre Voix.</i> <p>La représentante de la Ville de Québec présente le nouvel organigramme de la Ville de Québec et précise que d'autres changements sont à prévoir dans les prochaines semaines. Elle précise également que le <i>Service de l'environnement</i> de la Ville de Québec tel qu'il se présentait auparavant a été aboli.</p> <p>La représentante de la Ville de Québec dépendra dorénavant de la <i>Direction générale adjointe – Services de proximité</i>. De la même manière, le représentant responsable du suivi des opérations dépendra de la <i>Direction générale adjointe – Eau et valorisation énergétique</i>.</p> <p>En ce qui concerne, le <i>lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (LEVQ)</i> dépendra de la <i>Direction générale adjointe – Eau et valorisation énergétique</i>.</p>	<p>Secrétariat :</p>
<p>Résolution CVLE 2017-02-21 # 2 – L'adoption du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2016 est proposée par Frédéric Lewis, appuyée par Majella Pichette</p>	

<p>fécaux a été mesurée à la station STA-54. Cette valeur est associée à la présence d'animaux, et non au lixiviat (hypothèse). À l'automne, plusieurs des stations d'échantillonnage en eau de surface étaient à sec.</p> <p>Eaux souterraines La qualité des eaux souterraines respecte les normes applicables aux différents secteurs du site. On constate une diminution des concentrations en aval du LES (site à atténuation naturelle). En aval du LET, les concentrations sont faibles.</p> <p>Étanchéité du LET Les concentrations en polluant de l'intermembranes sont faibles en comparaison du lixiviat brut, ce qui permet d'affirmer qu'il n'y a pas de fuite de la membrane principale. De plus le débit de l'eau s'écoulant de l'intermembranes n'indique pas de hausse, ce qui corrobore l'affirmation précédente.</p> <p>Effluent de la station de traitement du lixiviat (STEU) Le tableau de suivi de l'effluent de la station de traitement du lixiviat (RM-03) est présenté au cahier du participant. Toutes les normes sont rencontrées, tant au niveau des suivis hebdomadaires, mensuels que trimestriels. En ce qui concerne les OER (objectifs environnementaux de rejet), les dioxines et furannes sont légèrement au-dessus de l'OER à l'été seulement (0,0058 pg/L versus 0,0031 pg/L), comme pour plusieurs des suivis précédents. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une norme, mais d'un objectif vers lequel il faut tendre. Rappelons également que le MDDELCC nous a mentionné que l'OER est très faible et difficilement atteignable. Les concentrations retrouvées dans l'effluent sont inférieures à la gamme de concentrations observées dans les eaux de surface au Québec.</p> <p>Biogaz Dans le secteur du LES, les lectures en méthane varient entre 0 % et 8 % (aucune norme ne s'applique dans ce secteur). Dans le secteur du LET, les concentrations varient entre 0 % et 1,5 %. La valeur de 1,5 % a été mesurée en mai seulement, dans un puits situé entre le LES et le LET. La norme de 1,25 % s'applique à la limite de propriété uniquement. À l'intérieur des 6 bâtiments présents sur le site, les concentrations en méthane sont toutes de 0 %.</p>	
<p>6 - Bilan financier (Secrétariat) Présentation du bilan financier par le secrétaire.</p>	
<p>Résolution CVLE 2017-02-21 # 3 – L'adoption du bilan financier de l'année 2016 est proposée par Denis Lachance, appuyée par Majella Pichette</p>	
<p>7 - Date et contenu de la prochaine rencontre (Président) La prochaine rencontre du Comité se tiendra le 18 avril 2017 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré à partir de 19h00</p>	<p>Secrétariat : Courriel d'invitation de la rencontre du 18 avril 2017</p>
<p>8 - Divers</p> <p>a. Publication dans le journal L'Autre Voix Après présentation de la soumission du Journal L'Autre Voix, le Comité prend la décision de ne pas aller de l'avant avec ce journal, mais d'utiliser les journaux municipaux afin de diffuser les informations concernant les activités du Comité de vigilance. Une liste de contacts a été envoyée au secrétariat.</p> <p>b. Mise à jour du site internet Le site internet nécessite une mise à jour complète. Plusieurs propositions ont été présentées lors de cette rencontre. Le Comité se laisse le temps pour choisir la solution la plus adaptée.</p>	<p>Secrétariat : Faire le suivi concernant la décision du Comité de ne pas aller de l'avant avec le journal l'Autre Voix</p> <p>Secrétariat : Faire le suivi auprès de l'entreprise <i>À Fleur d'écran</i>. Comparer plusieurs soumissions.</p>
<p>11 - Clôture de la rencontre</p>	
<p>Résolution CVLE 2017-02-21 # 4 – La levée de l'assemblée est proposée par Jean Landry, appuyé par Majella Pichette</p>	

Fin de l'assemblée à **21h00**